

Série Sciences économiques et sociales

Écrit

Les rapports des épreuves écrites sont consultables dans le rapport du concours B/L de l'ENS (Paris).

Oral

Économie

Durée de préparation : 1 heure

Durée de passage devant le jury : 30 minutes

Candidats et sujets : 59 candidates et candidats auditionnés sur 25 sujets

Moyenne : 9.57 ; médiane : 10 ; max : 20 ; min : 1

Déroulement de l'épreuve

Chaque sujet est présenté sous la forme d'une question ou d'un intitulé. Certains sujets (environ la moitié) sont accompagnés de courts documents (textes, tableaux, graphiques). Les candidates et candidats effectuent un exposé afin de traiter le sujet en s'appuyant sur leurs connaissances et sur les documents éventuellement mis à disposition. Cet exposé, d'une durée stricte de 15 minutes, est suivi de 15 minutes de questions et de discussion avec les membres du jury. Cette seconde partie débute par des questions de clarification ou d'approfondissement à propos de l'exposé. Elle se poursuit en abordant d'autres thèmes, soit sous la forme de questions larges qui visent à tester la capacité du candidat à conduire un raisonnement économique sur des thèmes différents de celui abordé au cours de l'exposé, soit sous la forme de questions « de cours » qui visent à évaluer la solidité et/ou l'étendue des concepts et mécanismes connus par le candidat.

Remarques

Suite à l'annulation des oraux de la session 2020, l'édition 2021 de l'épreuve orale d'économie a pour la première fois reposée sur le nouveau format de l'épreuve, à savoir une interrogation sur un sujet éventuellement accompagné de quelques documents. Les documents fournis au candidat dans le dossier sont destinés à apporter une perspective particulière ou un éclairage différent à la question posée, à suggérer des pistes de réflexion, ou à fournir un cas illustratif pouvant être discuté dans le cadre de l'exposé. Grâce à cette évolution, peu d'exposés se sont contentés de paraphraser les documents fournis.

Dans le cadre de l'exposé, le jury a valorisé la capacité des candidates et candidats à définir, ou redéfinir, les contours du sujet et à inscrire leur présentation dans un cadre dont les limites étaient explicitement présentées. La capacité de certains à réappliquer un concept dans un cadre différent du cadre de référence (suite à des questions du jury, ou, plus rarement, de leur propre initiative) a été valorisée. A l'inverse, les digressions et réponses non-argumentées ou qui n'étaient pas étayées d'un raisonnement économique ont pesé négativement sur les notes des candidates et candidats.

Le respect par le candidat du temps alloué à sa présentation est strict (15 minutes). Les membres du jury ont apprécié que la majorité des candidates et candidats aient terminé d'eux-mêmes leur exposé en respectant (à quelques dizaines de secondes près) le temps imparti. Peu de candidats ont dû être interrompus et priés de conclure. D'un point de vue général, il est rappelé qu'il vaut mieux qu'une présentation se finisse une minute avant le temps imparti plutôt qu'elle ne le dépasse.

Les candidates et candidats ayant obtenu les meilleures notes sont ceux ayant démontré une capacité à utiliser le raisonnement économique à bon escient, c'est-à-dire à l'appliquer à l'intérieur d'un raisonnement structuré, et à resituer les limites (hypothèses) et conséquences (prédictions) des concepts mobilisés. Les notes intermédiaires obtenues par certains sont soit le fruit de prestations homogènes et satisfaisantes, sans être

excellentes, soit au contraire le résultat de passages très déséquilibrés (exposé en partie hors sujet mais excellentes réponses aux questions par exemple). Les notes les plus basses correspondent à des prestations de candidats qui semblaient ne pas connaître les concepts et mécanismes de base au programme du concours. Sur ce point, nous invitons les candidats à bien travailler en amont, et ce dès la première année de leur préparation, les concepts et raisonnements de base de la science économique.

Dans leur rapport, les membres du jury de la session 2019 déploraient l'utilisation parfois non-pertinente du tableau (par exemple pour tracer une droite décroissante pour illustrer une relation décroissante entre deux quantités). Cette pratique n'a pas été relevée lors de la session 2021. La plupart des candidats ont utilisé le tableau de façon satisfaisante. Cependant, certains candidats reproduisent un graphique sans le comprendre, c'est-à-dire en traçant ses différents éléments comme les parties d'un dessin plutôt que comme les étapes d'un raisonnement. Nous invitons les candidats à bien réfléchir aux figures et graphiques qu'ils rencontrent au cours de leur préparation, et à s'assurer de leur bonne compréhension.

L'une des critiques les plus importantes émise dans le rapport du jury de la session 2019 concernait le manque de définition des concepts utilisés. Les candidats de la session 2021 ont généralement évités cet écueil, mais nous souhaitons rappeler l'importance de cette remarque. En effet, les candidats n'oublient généralement pas de définir les mots clés du sujet, mais définissent encore trop rapidement les concepts qu'ils utilisent au cours de leur exposé.

L'histoire de la pensée économique est apparue comme peu utilisée par les candidats. Il est rappelé que l'histoire de la pensée économique n'est pas un domaine déconnecté des autres concepts et modèles du programme. Elle permet de situer la place des différentes idées dans la progression de la pensée économique et leurs articulations.

Le jury déplore des lacunes importantes chez de nombreux candidats qui ne maîtrisent pas les notions de base, en microéconomie comme en macroéconomie. Il rappelle que l'épreuve orale d'économie est une épreuve de spécialité, à la différence par exemple de la composition de sciences sociales à l'écrit du concours. Il est anormal que des étudiants ayant étudié l'économie au cours de deux, voire trois années, ne maîtrisent pas les outils et mécanismes de base enseignés en première année d'économie à l'université. Le jury souhaite alerter les futurs candidats sur ce point. Les sujets ont tous pour objectif d'inviter les candidats à mobiliser les outils, théories et connaissances fondamentales, et à tester leur bonne compréhension pour répondre à une problématique clairement formulée. Il est illusoire de penser obtenir une bonne note sans travail de fond de la discipline économique au cours des années de préparation. Les notes les plus basses ont été obtenues par des candidats qui se sont révélés incapables de démontrer leur capacité à conduire un raisonnement économique quelconque dans les divers thèmes abordés au cours de l'exposé et de l'entretien.

Plus précisément, des mécanismes de base n'étaient pas maîtrisés par certains candidats, en particulier, le multiplicateur keynésien dans sa forme dynamique, ou la distinction entre l'effet de substitution et l'effet de revenu. Le multiplicateur keynésien offre ainsi un bon exemple de connaissance superficielle chez certains candidats, qui en connaissent l'expression mathématique (souvent apprise par cœur semble-t-il), mais ne parviennent pas à présenter clairement les rôles qu'y prennent la propension marginale à consommer et la notion de circuit économique. Dans le même ordre d'idée, trop de candidats ont fait preuve d'une compréhension insuffisante de l'arbitrage travail-loisir, celui-ci se limitant trop souvent à la représentation d'une courbe d'indifférence sans que les candidats soient capables de faire apparaître le salaire de réserve ou d'expliquer la courbure de la courbe. Il est essentiel que les notions clés du programme soient travaillées et comprises par les candidats, et que ces notions soient resituées plus globalement dans le raisonnement économique. A titre d'exemple, un étudiant présentant la boîte d'Edgeworth devrait avoir à l'esprit que celle-ci permet d'illustrer, notamment, les deux théorèmes fondamentaux de l'économie du bien-être.

Sociologie

Le concours 2021, après une année sans oraux en raison de la crise sanitaire, nous a permis d'écouter à nouveau les candidats et candidates, et de mesurer, s'il en était besoin, l'intérêt et l'importance de cette épreuve orale. Nous avons cette année écouté 59 candidats et candidates, et tenons à souligner le plaisir que nous avons eu à retrouver ces échanges. Les notes s'échelonnent de 01/20 à 20/20, la moyenne se situant à 11,66 et la note médiane à 12.

Nous inaugurons en cette session la nouvelle formule d'épreuve : les sujets comportent désormais deux documents, de nature et de longueur variable. Comme toute épreuve sur textes, et ce quel que soit le nombre de textes composant le dossier, l'épreuve n'est ni un commentaire de document (et encore moins une paraphrase), ni un sujet sec. Il faut analyser les termes du sujet et mobiliser les documents fournis ainsi que les connaissances des candidats et candidates en lien avec le sujet. L'intitulé du dossier indique la thématique traitée par les documents, et donne ainsi le « sujet » du dossier, mais ce sujet nécessite d'être problématisé.

L'exposé dure 15 minutes. Il est suivi d'un entretien de 15 minutes également. Il est extrêmement important de respecter le temps de l'exposé, qui, s'il est trop long, est coupé pour ne pas entamer le temps de discussion.

Dans l'ensemble, les exposés ont été clairs et structurés, et les temps bien maîtrisés. Nous rappelons que l'entretien a double objectif. D'une part, faire préciser et développer des points qui auraient été abordés trop

rapidement dans l'exposé, ou des points d'incompréhension, voire de correction de la part du jury. D'autre part, prolonger la discussion, en élargissant éventuellement vers d'autres champs de la sociologie.

Pour l'exposé, les épreuves les moins réussies l'ont été en raison de certains défauts récurrents : dans certains cas, les textes ont été oubliés, ou sous-traités, au profit de restitutions de cours livrées telles quelles. On ne peut avoir la première mention des textes en toute dernière partie d'exposé, à la 10e ou 12e minute, comme cela a parfois été le cas. Si les textes sont choisis en lien avec les thèmes du programme, ils n'en sont pas uniquement les prétextes, et on attend du candidat ou de la candidate un véritable travail de réflexion et de problématisation personnelles.

Plus grave, il est important de rappeler qu'il s'agit là de l'oral de sociologie, où il est attendu une posture sociologique, dont la base serait l'explication du social par le social. Quelle ne fut donc notre surprise d'entendre, à plusieurs reprises, certains arguments très essentialisants et naturalisants, sans aucune remise en cause critique. Ainsi, parler de « seconde nature » en situant cette expression dans le cadre d'une problématique et d'une analyse en termes de socialisation est tout à fait pertinent. Par contre, entendre que les « dispositions individuelles » relèvent de l'« inné » ou de la « nature », et échouer à évoquer le simple terme de « socialisation », malgré les relances et les questions, laisse pour le moins perplexe. D'autres propos, malgré les reprises lors de l'entretien pour clarifier ce qui aurait pu passer pour un quiproquo, manifestaient des formes de misérabilisme extrêmement étonnantes pour des élèves de classes préparatoires de sciences économiques et sociales. Ce sont ces prestations qui ont obtenu les notes les plus basses, car elles démontrent une méconnaissance totale des fondements mêmes de la sociologie.

Pour les références amenées en sus des textes, s'il est bien évidemment possible et bienvenu de citer quelques références littéraires ou philosophiques, notamment en accroche d'une introduction, en revanche, s'y limiter – dans l'introduction voire tout au long de l'exposé ! - ne correspond pas aux attendus d'une épreuve de sociologie. En outre, même si les sujets mobilisaient cette année des extraits de publications assez contemporaines, il est nécessaire de bien connaître les travaux fondateurs de la discipline. Ainsi, parmi les classiques, la typologie du suicide chez Durkheim est un passage obligé, tout comme les classes sociales chez Marx, L'essai sur le don et Les techniques du corps de Mauss. Si l'on peut se réjouir que la sociologie la plus contemporaine soit lue et enseignée en classes préparatoires, les candidates et candidats ne doivent néanmoins pas oublier les travaux pionniers. Par exemple, sur les choix des conjoints, les références fréquentes aux publications de Marie Bergström ont été très appréciées mais ne doivent pas occulter l'inscription dans une tradition sociologique initiée par Alain Girard et poursuivie par Michel Bozon et François Héran. Autre exemple, s'il est bienvenu d'évoquer les publications les plus contemporaines en sociologie de la culture, elles ne doivent pas faire oublier la tradition des enquêtes Pratiques culturelles des Français.

Si elles ont indéniablement un effet pédagogique et mnémotechnique, les « petites formules » ne suffisent pas à rendre compte de manière précise de la pensée d'un auteur. C'est le cas par exemple de la mention amplement répétée cette année de la béquille et du club de golf chez Goffman ou encore des « doctes » et des « mondains » chez Bourdieu. Attention à ne pas résumer une pensée complexe en une maxime, ou une anecdote, d'autant que les effets de passage, en regroupant sans doute des élèves d'une même classe, entraîne parfois un effet de répétition. Inversement, les meilleurs exposés ont été ceux qui témoignaient d'une connaissance des objets et des enjeux de la discipline, et qui manifestaient une curiosité et une appétence pour la réflexion sociologique. La connaissance des outils de la sociologie est tout aussi incontournable. Il est important de savoir expliquer les spécificités des différentes méthodes quantitatives et qualitatives et d'explicitier les principes de construction et l'histoire des outils principaux -par exemple, la nomenclature des PCS- et des grandes enquêtes. Les entretiens, après un dossier dont les textes utilisent telle ou telle méthodologie, peuvent très bien aborder les autres méthodes.

Géographie

Cette année, le jury a écouté six prestations orales (sept admissibles et un désistement). En dépit du faible nombre de candidat.es ayant choisi de présenter l'option géographie, les cartes proposées et tirées ont ciblé une grande diversité de contextes spatiaux : urbain (Amiens), rural (Lac d'Issarlès), insulaire (Fort-de-France), montagnard (Morzine). De même, les documents d'accompagnement portaient sur des thématiques variées : mobilités domicile-travail, tourisme, filières agricoles, morphologie urbaine, profils socio-économiques des quartiers. Cela devait donc permettre aux candidat.es d'exploiter l'ensemble de leurs connaissances du territoire français et de ses formes d'organisation. Si le jury a parfaitement conscience de la difficulté à préparer un concours dans une année universitaire encore marquée par la pandémie de COVID-19, il déplore la fragilité de la majorité des prestations. Pour cette session, la moyenne est de 9,58/20, et les notes s'échelonnent de 6 à 17.

Ces résultats plutôt décevants tiennent d'abord à des problématisations peu convaincantes, soit parce que trop généralisantes (se demander en quoi un territoire est « spécifique » ou « possède ses propres caractéristiques », ou même « est dynamique » n'est pas une problématique), soit parce que reposant sur des notions ou des phénomènes géographiques mal maîtrisés voire hors-sujet pour l'exercice (les imaginaires spatiaux, la fractalité). De même, les questionnements binaires (« entre attractivité et répulsion », « entre atouts et contraintes ») sont rarement féconds et entraînent des exposés assez vagues qui ne commentent pas réellement la carte mais

semblent plutôt vouloir apposer, sur un espace délimité, des questionnements relevant parfois du poncif, comme le thème de « la durabilité ».

Une nouvelle fois, le jury recommande de bien replacer la carte étudiée dans son environnement à plus petite échelle, en utilisant le carton de localisation et les cartes murales. Cela permettrait avant tout d'éviter des erreurs grossières (comme la confusion entre les Alpes et le Massif Central, la localisation d'Amiens dans le bassin houiller, ou la périurbanisation en Ardèche), et de bien présenter le contexte géographique régional, en termes de caractéristiques du milieu (relief, précipitations, cours d'eau), de systèmes productifs dominants, d'influence ou non de grandes agglomérations (bassins d'emplois à proximité de la zone cartographiée, notamment). Il s'agit également d'appréhender avec plus de précision les effets structurants des axes de transport, et de ne pas perdre de vue les jeux d'échelles (un espace peut être enclavé à l'échelle nationale, mais jouer un rôle polarisant à une échelle locale, en termes de services par exemple). A ce propos, le jury s'étonne du manque de connaissances générales sur les grandes logiques de l'organisation du territoire, sur le maillage administratif (et, en premier lieu, régional), sur les espaces ruraux ou sur les villes moyennes, et sur les espaces de production agricole. Par exemple, sur la carte de Morzine, on pouvait espérer que l'Abondance soit identifiée du fait que la commune éponyme s'y trouve ; pour la carte d'Amiens, on pouvait attendre une référence à la culture de betteraves. L'évocation d'évènements, intervenue par exemple à juste titre pour illustrer l'importance d'un risque (comme l'éruption de la montagne Pelée ou le scandale du chlordécone), peut aussi permettre de mieux évaluer la capacité des candidat.es à hiérarchiser les informations et à mener un raisonnement géographique.

De même, il importe d'avoir un usage raisonné des documents d'accompagnement. Dans certains cas, ils peuvent orienter la problématisation générale, mais visent le plus souvent à éclairer un aspect du territoire étudié, comme celui de l'accessibilité des services en zone rurale, ou les disparités socio-économiques en zone urbaine. Il importe donc de ne pas les ignorer, car ils permettent de préparer un commentaire plus complet, mais aussi plus précis. En effet, le propos est souvent vague et donne l'impression que la carte a été survolée, ou analysée partiellement. Par exemple, la trop grande place faite à la toponymie s'effectue au détriment d'éléments plus significatifs : parcellaire agricole, formes urbaines, réseau routier. Cela concerne parfois des pans entiers de la carte, comme la plaine agricole au nord d'Amiens, ou les espaces frontaliers avec la Suisse sur la carte de Morzine.

Tout en reconnaissant les efforts menés pour mobiliser un vocabulaire géographique, nous avons relevé de nombreuses confusions quant à l'emploi de certains termes (comme les « migrations pendulaires »), voire des contresens (l'identification de *cuestas* en Ardèche). Les mots choisis, surtout lorsqu'ils structurent la problématisation ou le plan (la polarisation, la marginalisation, l'attractivité) doivent faire l'objet d'une définition concise et claire, afin que le jury s'assure qu'ils sont maîtrisés. De manière plus préoccupante, le jury souligne l'absence de connaissances élémentaires des formes spatiales, qu'il s'agisse des paysages agraires, des générations de stations de sports d'hiver (comme Avoriaz) ou des éléments de morphologie urbaine (la cité du Val Fourré, en photographie aérienne, n'a pas été identifiée comme un grand ensemble d'habitat collectif). Les espaces urbanisés ont rarement fait l'objet d'un commentaire précis revenant sur les formes d'habitat, les fonctions économiques ou administratives, les formes d'extension urbaine, ce qui a été dommageable pour les sujets concernés.

Pour conclure, le jury souligne que les prestations orales (tenue, diction, gestion du temps) ont été dans l'ensemble satisfaisantes, et rappelle que le temps consacré aux questions fait pleinement partie de l'épreuve. Ces dernières n'ont pas pour objectif de piéger le candidat, mais d'inviter à poursuivre les réflexions présentées en exposé, à revenir sur un aspect peu développé de la carte, ou à rectifier d'éventuelles erreurs. Ce faisant, les efforts des candidat.es pour présenter des réponses raisonnées ont été pris en compte, même si les faiblesses mentionnées n'ont pas permis de hausser les appréciations.

Histoire contemporaine

Le jury a entendu 22 candidates et candidats et a attribué des notes allant de 08 à 17/20. Hormis de rares prestations insuffisantes, l'ensemble des oraux s'est révélé d'un niveau correct et même satisfaisant, voire très satisfaisant pour quelques-uns d'entre eux. Très peu de candidats et de candidates n'ont pas tenu les 20 minutes qui leur étaient imparties pour présenter leur traitement du sujet. Les autres candidates et candidats ont très bien géré la durée de l'épreuve. Tous les candidats ont par ailleurs fait preuve d'un bon niveau d'expression et d'une grande clarté dans leur exposé.

Seuls sept candidates et candidats ont choisi un sujet international, les autres optant pour un sujet d'histoire politique ou sociale de la France. Au final, malgré le profil de ces candidates et candidats de la série économique et sociale, peu de sujets d'histoire économique ont été traités, ce qui n'a pas manqué d'étonner le jury. De même que la faiblesse, chez l'ensemble des candidats, des connaissances et des repères élémentaires dans le

domaine des sciences sociales, en particulier en histoire économique et sociale, en économie et en géographie. Par ailleurs l'approche des sujets fut souvent cantonnée à l'histoire politique et culturelle et se résumait souvent à des constats généraux, bien formulés et appuyés sur quelques références culturelles et/ou historiographiques brillantes, mais sans éléments concrets et factuels.

Tous les candidats font bien sûr l'évidente démonstration de compétences solides, de nombreuses connaissances et lectures ainsi que d'une bonne culture générale historique. Mais certains exposés présentaient soit des lacunes factuelles (de grands repères chronologiques ignorés ou mal situés) soit des défauts méthodologiques importants, comme une mauvaise compréhension du sujet. Le jury rappelle qu'il est essentiel de bien réfléchir au sujet pour éviter de passer à côté ou de n'en traiter que des aspects secondaires. Ainsi l'« urbanisation » n'est pas un synonyme d'« exode rural » et « médias et pouvoir politique » ne se résume pas à « médias ». Par ailleurs, l'exposé doit autant que possible prendre la forme d'une démonstration et non seulement d'un récit événementiel (« L'État et l'économie dans le monde des années 1920 aux années 1980 ») ou d'un tableau synchronique sur un contexte historique (« La France au lendemain de la Première guerre mondiale »). Pour cela, les candidates et candidats doivent consacrer l'introduction à une véritable réflexion sur les mots du sujet, pas assez systématiquement définis et mis en perspective. Cette réflexion doit permettre de dégager une interprétation personnelle et rationnelle du sujet, qui sert de base à une problématique. Cette dernière ne doit pas donner lieu à une démarche purement descriptive (« comment évoluent tels ou tels phénomènes sur telle période ? »).

Les plans proposés devraient permettre de construire un raisonnement progressif. C'est loin d'être toujours le cas. Mais, à défaut d'une approche suffisamment réflexive, les plans proposés par les candidates et candidats étaient pour l'essentiel cohérents, logiques et efficaces, qu'ils soient ou non chronologiques. Néanmoins nous constatons que, dans le détail de la démonstration, les retours en arrière, assez fréquents, rendent souvent le propos confus.

Enfin, la qualité des réponses faites aux questions du jury a grandement varié d'un candidat à l'autre. Alors que nous déplorons que certains candidats n'ont pu que répéter ce qu'ils avaient déjà dit, d'autres savaient brillamment compléter et améliorer leur exposé en saisissant intelligemment les occasions qui leur étaient fournies. C'est dans cette partie singulièrement délicate de l'exercice que les écarts de niveaux entre les candidates et candidats se manifestèrent le plus clairement. Nous conseillons aux futurs candidats de bien se préparer à cet entretien, en conservant, dans la mesure du possible, des éléments d'information et de réflexion pour l'alimenter et en s'exerçant, en amont, à cet échange académique dans lequel il s'agit de montrer sa capacité à profiter d'un dialogue pour corriger, nuancer et approfondir sa réflexion en s'engageant pleinement dans la conversation. Celle-ci permet de démontrer la capacité des candidates et candidats à prendre en compte les remarques qui leur sont faites, ce que peurent difficilement faire les candidates et candidats qui avaient tendance à rester sur leur réserve ou à répéter mécaniquement des constats déjà formulés.

Mathématiques

Prestations globales

Malgré le stress de telles épreuves, les candidates et candidats ont tous fait preuve d'une amabilité appréciée par le jury.

Les candidates et candidats ne semblent pas avoir été surpris par le format de cette nouvelle épreuve et ont tous bien géré la répartition du temps au sein de l'interrogation.

Leurs préparations sont soignées et organisées ce qui permet une efficacité de présentation et une bonne gestion du tableau.

Le jury est satisfait de la qualité des prestations.

La capacité des candidates et candidats à réagir aux questions du jury pour corriger une éventuelle erreur, compléter une réponse ou traiter une question non préparée est prise en compte dans la notation.

Connaissances

Le jury s'étonne de constater que la formule des probabilités totales n'est pas souvent mobilisée, notamment dans le calcul de la probabilité d'un événement exprimé en fonction de deux variables discrètes ou pour obtenir une relation de récurrence entre probabilités.

En algèbre, les études de l'injectivité et de la bijectivité d'une application linéaire sont trop rarement distinguées l'une de l'autre. Dans le cas d'endomorphismes en dimension finie, la mention du théorème du rang est souhaitée.

En analyse, l'étude locale des fonctions pose des problèmes à un certain nombre de candidats.

Le jury n'attend aucune connaissance hors programme. De telles connaissances ne sont évidemment pas sanctionnées, mais elles ne sont pas valorisées.

Précision et rigueur

Un raisonnement mathématique fait appel à des propriétés et des théorèmes qui s'appliquent sous des hypothèses bien précises. Le jury attend des candidates et candidats qu'ils y fassent mention sans avoir à les leur demander.

Par exemple :

- le sens des bornes dans la croissance des intégrales,
- pour les intégrations par parties, la classe C1 des fonctions et la convergence éventuelles des intégrales,
- la dérivabilité d'une fonction avant de calculer sa dérivée,
- l'indépendance des expériences pour reconnaître une loi géométrique,
- le signe des fonctions lors de l'utilisation des théorèmes de comparaison pour la convergence des intégrales,
- les disjonctions de cas, notamment dans le calcul des fonctions de répartition.

Conseils aux futurs candidats

La première partie permet au jury de savoir comment le candidat a abordé les questions, les principales connaissances mobilisées et les éventuelles pistes non abouties sur lesquelles le jury pourra revenir.

Une présentation synthétique mettant en valeur les points importants est suffisante et très appréciée.

Langues vivantes

Allemand

Le nombre d'admissibles était de dix pour la session 2021. Le jury a attribué les notes suivantes, sur 20 : 07,5 ; 08 ; 11 ; 12 ; 13 ; 13,5 ; 15 (2 fois) ; 16 ; 18, soit une moyenne de 12,9/20.

Les textes proposés étaient extraits d'un échantillon aussi large que possible de textes de presse extraits du Spiegel, de la Frankfurter Allgemeine Zeitung, die Welt, der Standard, Die Neue Zürcher Zeitung, Die Tageszeitung, entre autres. Les thèmes abordés étaient divers, allant de la politique internationale (les dissensions entre Emmanuel Macron et Angela Merkel) aux débats autour de la « Superwahljahr 2021 » (la difficulté à recueillir les signatures en temps de COVID, l'envolée des Verts, la coalition Verts-CDU dans le Bade-Wurtemberg) en passant par la question de l'invisibilisation des minorités (autour des Roms) ou celle de l'égalité femmes-hommes en Suisse. Tous les textes avaient été choisis dans la presse germanophone allemande, autrichienne et suisse sur la période couvrant l'année universitaire. En d'autres termes, une lecture assidue et diversifiée de la presse germanophone est non seulement une excellente préparation à l'épreuve, mais elle est aussi indispensable pour pouvoir situer rapidement et correctement un article dans une ligne éditoriale, ce qui aurait pu éviter, par exemple de classer la FAZ dans les journaux de gauche.

Le jury a été attentif tant au niveau de la langue – l'aisance pendant l'exposé et les questions consécutives – qu'à la capacité des candidates et candidats à mettre l'article en perspective, puis à construire un commentaire et une réflexion critique autour de celui-ci. Les ouvertures d'exposé mettant en relation le texte de l'article avec des questions d'actualité ou des faits culturels et historiques ont été particulièrement appréciées. Ainsi, le candidat interrogé sur la reconnaissance, par l'Allemagne, du génocide des Namas et des Hereros¹, a non seulement défini très précisément le terme « Völkermord » mais également évoqué les génocides qui se sont produits à la même époque ailleurs qu'en Namibie. Attention, toutefois, de ne pas chercher à toute force des liens, même les plus ténus, pour « placer ses connaissances de cours » : il y a certes une part d'exercice formel et il est d'usage de situer l'article dans un contexte plus large en introduction, mais le lien doit rester pertinent et évident. Si l'article ne s'y prête pas, mieux vaut éviter une mise en contexte qui peut parfois paraître obscure, ou artificielle.

La note finale tient compte de la qualité de la réflexion proposée et de la qualité de l'allemand dans laquelle cette réflexion a été menée. Le jury s'est attaché autant à la qualité de l'allemand qu'à la réflexion de fond. Ainsi, un allemand de qualité qui ne servait pas un propos cohérent, bien construit et montrant une connaissance précise des sociétés germanophones contemporaines ne permettait-il pas d'atteindre une note optimale. A l'inverse, un allemand fragile, compromettant la qualité de l'expression, a pu desservir un exposé par ailleurs pertinent et bien documenté. Le jury, donc, attire l'attention des candidates et candidats sur la nécessité de veiller à l'équilibre entre la qualité de la langue et celle de la réflexion. Être germanophone ne dispense pas d'une solide culture générale, une solide culture générale ne compense pas une grammaire hésitante.

¹ « Deutschland will Völkermord "ohne Beschönigung" benennen », Frankfurter Allgemeine Zeitung, 28 mai 2021, <https://www.faz.net/aktuell/politik/nama-und-herero-deutschland-erkennt-voelkermord-an-17362018.html>

Après la session de l'année dernière, amputée des épreuves orales, le stress était compréhensible chez des candidates et candidats dont l'oral d'allemand était de surcroît la première épreuve, et qui ont dû composer avec un protocole sanitaire contraignant. Le port du masque, certes, n'était pas de nature à favoriser les interactions avec le jury, mais celui-ci a fait son possible pour que la qualité de l'entretien ne soit pas affectée, et que le candidat puisse donner le meilleur de lui-même.

Dans ces circonstances particulières, on attirera l'attention sur la nécessité pour les candidates et candidats de rester attentifs aux réactions du jury, ce qui est impossible lorsqu'ils sont plongés dans leurs notes et n'arrivent plus à s'en détacher. Trop de candidats ont eu tendance à lire leurs notes sans lever les yeux, ce qui les a amenés à accélérer le rythme jusqu'à perdre le fil de leur discours. On a observé cette année que plus de la moitié des candidates et candidats avait tendance à parler trop fort et trop vite, ce qui peut être dû à la contrainte nouvelle du port du masque, et à la gêne qui peut en résulter. Le jury en est bien conscient, mais il engage les candidates et candidats, plus que jamais, à ne pas oublier que l'oral est une situation de communication, et qu'il importe donc, plus que jamais, de maîtriser son élocution et le rythme de sa parole, pour que le jury soit en mesure de suivre leur propos sans difficulté.

Concernant la langue, certaines erreurs appellent une vigilance particulière :

- La prononciation : globalement, la prononciation était très bonne, voire excellente, mais on relève tout de même quelques défauts : Ursula von der Leyen [laɪən] et non [lɛɪən] ; die Vorschrift : le [o] est fermé et non ouvert. Le e de offen gelegt est long (gelegt ɡə'le:kt\ < legen \le:ɡn\) sous peine de confusion acoustique entre gelegt et gelect (ɡə'lekt<lecken \lɛkŋ\)

- Ne pas oublier le [ə] final dans die Messlatte.

- Plus handicapante est la méconnaissance de la prononciation du sch [ʃ] et du ch [ç] ou [χ] : ainsi, Andreas Stoch se prononce avec un [χ] et non comme Stock, europäisch avec un [ʃ] et non un [ç], la consonne finale « w » de Ramelow, enfin, est muette et le [o] fermé. Soulignons toutefois que ces erreurs sont restées rares.

- Les verbes irréguliers : attention, le participe 2 de denken est gedacht (voir aussi bringen), et non pas *gedenkt (présent de l'indicatif du verbe gedenken, commémorer), ni gedankt (participe 2 de danken). Là encore, le jury a relevé peu d'erreurs de ce type, ce qui était une agréable surprise. On insistera toutefois auprès des candidates sur la nécessité de l'apprentissage rigoureux des verbes irréguliers, forts et faibles. Des révisions régulières peuvent limiter les erreurs favorisées par le stress du concours.

Les genres : là aussi, les erreurs sur le genre des mots les plus courants peuvent être limitées par la pratique et la révision régulière : *das Völkermord pour der Völkermord, *die Alter pour das Alter. Le jury n'a pas pénalisé les erreurs de genre portant sur des termes moins familiers (*das Lockdown pour der Lockdown). Il ne s'agit pas d'être inutilement pointilleux mais simplement d'encourager les candidates et candidats à un maximum de précision sur les points de grammaire fondamentaux.

La déclinaison : comme tous les ans, le jury insiste sur les erreurs de déclinaisons comme frein à la compréhension et à la qualité de l'oral. La déclinaison des noms après les prépositions non mixtes, notamment, pose toujours problème : die Frage von *die (pour der) Digitalisierung, sie sind *diejenige (pour diejenigen), die..., *letzte (pour letztes) Jahr..., eine Zersplitterung des Bundestags oder *den (pour der) anderen Institutionen. Le jury est plus indulgent sur la rection des prépositions mixtes mais certaines locutions peuvent être apprises par cœur : ainsi le groupe adverbial auf nationaler (et non *nationale) Ebene (pour traduire « au plan national »). Des confusions se rencontrent dans certaines expressions, mal maîtrisées : es kommt im (et non *ins) Gespräch vor, est différent de ins Gespräch kommen (faire connaissance). On distinguera soigneusement entre nach Namibia reisen ≠ in Namibia reisen.

- Enfin viennent les erreurs de syntaxe (souvent interprétables comme gallicismes). Cette année, le jury a été agréablement surpris, par la rareté des erreurs courantes de syntaxe. Quelques exemples, toutefois : « Sie muss *sich auf ihre Stelle als CDU-Vorsitzende verzichten » (verzichten auf+A), sich entgegensetzen pour einander entgegenstehen, « die Frage, wenn / wann das Abitur absolviert wird », « Die Beamten des Landes haben das geweigert/ abgelehnt. » (le verbe sich weigern est réfléchi), « Es geht darum, die Industrie als Partner wahrzugenommen/ wahrzunehmen » « Man kann eine gewisse Politik zu führen. », ou enfin, le problème récurrent, cette année comme les précédentes, de l'attribut du sujet mis à l'accusatif : « Ist diese Kampagne *einen/ ein Schritt in die richtige Richtung ? ».

En termes de contenu, le jury a été attentif à valoriser une bonne culture générale sur l'actualité des pays germanophones, la capacité à resituer les partis et les grandes lignes de leur histoire et de leur programme, ou bien à discuter de manière pertinente du fédéralisme. Un candidat, interrogé sur le système électoral allemand, a fait très bonne impression en resituant correctement la partie du scrutin proportionnelle (Zweitstimme) et majoritaire (Erststimme) dans le système (complexe) électoral allemand. Certains candidats ont également su mobiliser avec pertinence leurs connaissances sur la Grundgesetz, notamment en relation avec la question des libertés fondamentales et des discriminations. À l'inverse, d'autres ont parfois cherché à placer leurs connaissances, mais de manière trop floue ou sans rapport évident avec le sujet de l'oral, ce qui a pu les desservir. Le jury a toutefois été indulgent et n'a pas pénalisé trop lourdement ces incursions peu contrôlées sur des terrains annexes ; il a toujours essayé de valoriser l'effort visible du candidat ou de la candidate pour se doter de connaissances solides sur les pays germanophones. Les candidates et candidats doivent veiller à

mobiliser leur savoir et leur culture à bon escient, le but n'étant pas de montrer que l'on a appris un cours mais que l'on est capable de s'en servir pour éclairer et approfondir les faits évoqués dans l'article.

Le jury a utilisé la phase de l'échange avec le candidat ou la candidate pour revenir sur certaines fautes de langue, en lui laissant la possibilité de se corriger spontanément, et ainsi d'éviter une pénalisation trop lourde. Cette phase d'auto-correction ne doit pourtant pas prendre le pas sur l'analyse et la discussion approfondies du texte proposé., qui restent l'objectif de cette partie de l'épreuve.

Le jury voudrait enfin souligner que le dynamisme et la qualité de la présentation sont conditionnés par une pratique appliquée et régulière de la langue, notamment par la lecture de la presse écrite et l'écoute des journaux télévisés et radiophoniques, généralement disponibles en ligne. Le jury reconnaît le sérieux du travail de préparation effectué pour cette épreuve dans le peu de temps disponible durant l'année universitaire, et a d'autant plus apprécié les bonnes, voire très bonnes prestations de la session 2021.

Anglais

Nombre de candidats interrogés : 39.

Répartition des notes : 03/20 (1), 04,5/20 (1), 05/20 (1), 06/20 (2), 06,5/20 (2), 07/20 (1), 07,5/20 (1), 08,5/20 (1), 09/20 (2), 09,5/20 (2), 10/20 (2), 10,5/20 (1), 11/20 (2), 11,5/20 (2), 12/20 (2), 12,5/20 (3), 13/20 (2), 13,5/20 (2), 14/20 (1), 14,5/20 (2), 15,5/20 (1), 16,5/20 (2), 17/20 (1), 18/20 (1), 19/20 (1).

Moyenne de l'épreuve : 11,10/20 (écart-type : 3,89)

Présentation générale

Les textes proposés aux candidates et candidats, tous publiés entre août 2020 et juin 2021, étaient tirés de la presse britannique ou américaine. Ils traitaient de sujets ayant fait l'actualité économique, politique et sociale des États-Unis et du Royaume-Uni durant l'année écoulée. Les candidates et candidats ont ainsi été amenés à commenter des textes portant par exemple sur le contrôle des armes ou la situation raciale aux États-Unis, et, côté britannique, sur les mouvements indépendantistes, la situation post-Brexit, la politique de Boris Johnson ou encore l'Église d'Angleterre. Quelques textes portaient sur des thèmes plus généraux, comme le port du masque dans le contexte sanitaire de la COVID, l'évolution des relations amoureuses ou encore le sens à donner aux statues dans l'espace public. Le jury invite vivement les candidates et candidats à lire régulièrement les grands titres de la presse américaine et britannique : les textes proposés étaient tirés par exemple de The Guardian, POLITICO, The Daily Mail, Spiked Online, The New York Times ou Vanity Fair. Si l'on attend des candidates et candidats une bonne connaissance de l'actualité politique et économique ainsi que des grands débats de société qui passionnent le Royaume-Uni et les États-Unis, les candidates et candidats se doivent en outre de connaître l'historique des débats dans lesquels cette actualité s'inscrit.

Le jury tient à chaleureusement féliciter les candidates et candidats qui, dans l'ensemble, ont montré l'étendue de leurs connaissances, leur souci d'analyse et leur capacité à contextualiser les articles de façon précise et pertinente.

Méthodologie

Le jury accorde une grande importance au respect du format de l'épreuve, qui est pris en compte dans le barème de notation. Comme expliqué dans les rapports précédents, la présentation, qui dure 20 minutes, se compose d'une introduction, d'une synthèse du document, du commentaire et d'une conclusion, quatre moments forts ainsi calibrés : 6 à 8 minutes pour l'introduction et la synthèse, 12 à 14 minutes pour le commentaire et la conclusion. Il est important de veiller à cet équilibre afin d'éviter que la synthèse occupe plus de la moitié du temps de parole. À tout moment de la présentation (en fin d'introduction, pendant la synthèse ou pendant le commentaire), les candidates et candidats doivent lire un passage de quelques lignes, lecture qui permet au jury d'évaluer la qualité de l'anglais et qu'il convient à ce titre de soigner. Le jury n'impose pas de passage et n'intervient pas dans la lecture : le candidat choisit l'extrait qui lui semble le plus approprié. Rappelons que le passage lu doit être justifié (this passage is relevant because...), et identifié (from line x to line y). L'exposé des candidates et candidats est suivi d'un entretien avec le jury pendant les 10 minutes restantes.

Le jury regrette que certains candidats aient oublié de lire ou qu'ils aient « expédié » la lecture en choisissant un passage long d'à peine trois ou quatre lignes. Il est ainsi conseillé de bien identifier au préalable le passage à lire et le moment choisi pour s'acquitter de l'exercice. Le jury regrette également que certains candidats n'aient pas pleinement occupé leur temps de parole, lors de leur exposé ou lors de l'entretien. Il est conseillé de prendre le temps de la réflexion avant de répondre au jury : rappelons que le jury ne multipliera pas les questions pour compenser la rapidité des réponses. Ce dernier moment de l'oral ne doit en aucun cas être perçu comme l'occasion pour le jury de piéger les candidates et candidats et de tester leurs connaissances. C'est au contraire un temps d'échange et de dialogue qui permet aux candidates et candidats de corriger, d'expliquer, de développer et de nuancer des points sur lesquels le jury a attiré leur attention. Si les qualités d'analyse et les connaissances sont naturellement appréciées, l'entretien sert à évaluer la capacité des candidates et candidats à rebondir sur des questions inattendues, à faire preuve d'ouverture et à prendre du recul sur leur analyse. Il est

de fait nécessaire de rester concentré jusqu'au bout.

Rappelons enfin que cette épreuve est un exercice de communication, aspect pris en compte dans le barème de notation (eye contact, pace, attitude). Certains candidats n'ont pas levé les yeux de leurs notes ou ont parlé si vite qu'il a été très difficile pour le jury de suivre de façon satisfaisante. Les notes rédigées rassurent, certes, mais leur rédaction fait perdre un temps précieux lors de l'heure de préparation ; elles font en outre perdre toute spontanéité lors de l'exposé. Il est fondamental de faire attention au jury, de le regarder et de vérifier qu'il arrive à suivre, en particulier lors de l'énoncé de la problématique et du plan du commentaire.

Contenu de l'exposé

Revenons sur les éléments constitutifs de l'exposé. Si le jury a pu constater que la méthode d'analyse de textes hors programme était généralement connue des candidates et candidats, il regrette que certains n'aient proposé qu'un long résumé du texte sans réel commentaire.

Après une amorce (éviter de commencer par *This text is about*), l'introduction présente la thématique générale de l'article, le contexte dans lequel il s'inscrit, la nature, la source et l'auteur / les auteurs. Au sujet du paratexte, si l'auteur peut ne pas être identifiable, la source en revanche doit faire l'objet d'une analyse : publié dans *News.com.au*, le texte « *Warning royal family may not survive when Queen dies* » présentait un regard étranger (*outsider's point of view*), australien en l'occurrence, sur la monarchie britannique² ; « *The grim truth behind stately homes* » exposait un avis américain (CNN) sur les sites historiques britanniques. Connaître l'orientation politique de tous les grands titres de la presse américaine et britannique permet également de mieux comprendre les points de vue exprimés dans certains textes. Les candidates et candidats peuvent se référer à la liste présentée sur le site *Media Bias (Media Bias Chart | AllSides)*, liste qu'ils pourront compléter au fur et à mesure. La date du document peut être importante : « *Why every statue should come down* » a été publié un an après que la statue de Colston a été renversée à Bristol ; l'article « *Trump's supporters storm US Capitol* » était publié quelques heures après l'assaut du Capitole, faisant du texte un article double, à la fois source primaire et analyse. Pour la nature du document, il convient de définir si le texte proposé est *an opinion piece*, *a report*, *an informative article* ou *an analysis*.

La synthèse doit absolument éviter la présentation linéaire du document. On attend des candidates et candidats qu'ils dégagent les principales idées développées dans l'article, ainsi que le point de vue, la méthode (présentation de statistiques, inclusion d'extraits de rapports, d'interviews ou d'ouvrages³, parole donnée à une multiplicité d'acteurs⁴), ainsi que le style et le ton de l'auteur lorsque cela est pertinent. S'il est possible de ne pas suivre l'ordre du texte pour en présenter les idées-clés de façon analytique, il est en revanche indispensable de s'appuyer sur le document et de citer les lignes utilisées pour justifier une affirmation.

Une fois la synthèse terminée, il convient d'énoncer une problématique qui va permettre d'articuler un plan organisé en deux ou trois parties. Ce moment doit être soigné pour permettre au jury de bien suivre la direction prise. Il est important de ne pas perdre de vue que le commentaire constitue l'essentiel de l'exposé et qu'il doit se construire grâce à des transitions soignées (éviter *in a first part*, *in a last part*). Certaines présentations ont donné l'impression d'être du placage de cours, tandis que le document, devenu prétexte, était totalement oublié. Le commentaire doit revenir sur certains des points importants abordés dans l'article (ne pas hésiter à citer le document), et permettre au candidat d'exposer de façon pertinente ses connaissances (sur l'actualité, l'aire anglophone, l'histoire, bref, sa culture générale) et sa capacité à les mettre au service du document. Maîtriser les concepts – par exemple, *dissenters*, *cancel culture*, *woke*, *systemic racism*, *free speech*, *Black* comme adjectif avec une majuscule, *soft power* – permet une analyse plus fine mais aussi plus rapide de certains documents. Une connaissance des dates et des événements majeurs est aussi requise : « *The Church of England's imminent death brings opportunities* » revenait sur le « *500-year detour* » et sur le schisme henricien (Henri VIII, 1534) ; citer le 1^e Amendement est pertinent mais ne peut suffire pour analyser le texte tiré de *The Guardian*, « *The 'free speech' law will make university debate harder, not easier* » qui évoquait le contexte britannique. En dernier lieu, le document est une construction littéraire qui choisit tels termes et telles stratégies pour faire passer un message. Certains candidats ont été sensibles à cet aspect et ont su mener une analyse convaincante et fine, comme pour le texte « *The war for democracy is only beginning* », avec sa rhétorique populiste qui opposait un « *we* » fantasmé (*unleashed*, *roar*) aux « *Remainer elites* ». Le jury regrette que davantage de candidates et candidats n'aient su montrer cette finesse dans leur analyse, prenant trop souvent le texte au pied de la lettre.

La présentation se termine par une conclusion (parfois oubliée des candidates et candidats par manque de temps).

Langue orale

Dans le barème de notation, une partie de la note est naturellement consacrée à l'anglais, où sont évalués la fluidité, la prononciation, le vocabulaire, la grammaire et la syntaxe. Le jury tient à dire qu'il a eu beaucoup de plaisir à écouter certains candidats faire leur présentation dans un excellent anglais.

² Voir également « *In a firm voice, Queen opens UK Parliament* ».

³ Voir par exemple « *Racialising the crisis in policing* ».

⁴ Voir par exemple « *From best friends to platonic spouses* ».

Si le jury a parfaitement conscience que les candidates et candidats de la série SES ne sont pas des spécialistes, un certain nombre d'erreurs doivent néanmoins être soulignées. La prononciation de certains mots a été approximative : statue ne se prononce pas comme status ; heights ne se prononce pas comme hate ; de même, bien différencier word et world ; « gu » ne se prononce pas /gw/. Nous ne souhaitons pas dresser une liste interminable, mais il nous semble essentiel de rappeler que les verbes à la 3e personne du singulier prennent un 's', qu'il existe des verbes irréguliers (hit, become), qu'un modal ne peut pas être suivi d'un verbe conjugué (*it could refers, * they may opposed), que le génitif ne prend pas d'article devant un nom propre (*the Trump's supporters), que les adjectifs ne prennent pas de 's', pas plus que children, information ou media. Il semble prudent de s'entraîner régulièrement à lire les données chiffrées (ten thousand people sans 's' à thousand, sans 'of') : les hésitations de certains candidats confirment cette nécessité. Quant au vocabulaire qu'il serait souhaitable de maîtriser : raising awareness, to raise awareness, Supreme Court justice, first, next, last (et non pas in a first time, in a second time, etc.), health crisis (pas sanitary), ainsi que les connotations de « illegal alien » et « undocumented immigrant ». Les candidates et candidats ne doivent pas perdre de vue que la forme est difficilement dissociable du fond : aucune démonstration, aussi brillante soit-elle, ne peut avoir la moyenne si le jury ne comprend pas ce qui est dit.

En conclusion

Le jury tient à nouveau à chaleureusement féliciter les candidates et candidats de cette session 2021. Pour une bonne préparation à cette épreuve, il préconise un travail régulier tant sur le contenu – grâce à la lecture d'ouvrages de référence portant sur la civilisation américaine et britannique, et d'articles de presse de langue anglaise – que sur la forme – acquisition de lexique, acquisition ou révision des règles grammaticales de base, acquisition d'une bonne prononciation en complétant la presse écrite par des reportages (format audio ou vidéo). Constituer des fiches par aire géographique et par thème peut représenter un précieux gain de temps. Prenons l'exemple des mouvements séparatistes au Royaume-Uni : faire un repérage chronologique rapide contemporain, définir les acteurs principaux, résumer les idées majeures du débat, compléter par un ancrage historique plus large, noter le vocabulaire utile, vérifier grâce à un support audio ou vidéo la prononciation, comme par exemple celle de Plaid Cymru ou de Celtic, permet aux candidates et candidats d'arriver plus sereins et de mobiliser leur sens critique pour mieux prendre en compte la spécificité d'un texte qui porterait sur ce sujet.

Espagnol

Pour la session 2021 du concours, quatre candidates et candidats se sont présentés à cette épreuve. Trois notes étaient au-dessus de la moyenne (13, 14 et 16), et une note en dessous (7). Le nombre de candidats étant peu élevé, une moyenne de ces notes reste peu significative.

Les sujets étaient des articles de presse publiés entre mai et juin 2021, portant sur l'Espagne et l'Amérique latine (le Pérou et le Salvador). Ils étaient tirés de journaux espagnols (Diario 16, El País) et latino-américains (El Espectador, colombien, et Página/12, argentin). Les thèmes abordés traitaient de l'actualité sociale, politique et économique des pays hispanophones, comme l'héritage du « 15-M » dans les reconfigurations de la gauche espagnole ; la crise migratoire à Ceuta ; la découverte de restes de victimes du franquisme dans des fosses communes à Ciudad Real ; le président du Salvador et son projet de légaliser le bitcoin dans son pays, devenant alors monnaie officielle aux côtés du dollar ; les élections présidentielles au Pérou ; enfin, le cas d'une femme salvadorienne condamnée à trente ans de prison pour avortement.

Étant donné le nombre de candidats, il est difficile de tirer des conclusions générales sur les prestations entendues. Toutefois, le jury peut signaler quelques points à améliorer et donner des recommandations.

La prestation la moins bonne a fait montre d'une langue fautive (difficultés de prononciation et déplacements d'accents récurrents, erreurs grammaticales et lexicales importantes : *la tercer parte, *fuentes credibles, *el hopital, etc.), mais aussi d'une mauvaise compréhension littérale de l'article – aboutissant parfois à des contresens – et d'une capacité limitée à interagir avec les membres du jury. Il est tout à fait normal de ressentir un certain stress lors des épreuves du concours, mais le candidat doit tâcher de le canaliser pour ne pas perdre ses moyens ; un entraînement régulier permettra de travailler sur la gestion du stress et la question du langage paraverbal et non-verbal.

Les bonnes, voire très bonnes prestations, n'ont pas été exemptes de fautes de langue, mais ont su fournir une analyse correcte et structurée des articles de presse à partir d'une problématique clairement formulée et d'un plan linéaire ou thématique dûment justifié. Les candidates et candidats ont su mettre à profit leurs connaissances en sciences sociales, mais aussi en civilisation de l'Espagne et de l'Amérique latine – en lien étroit avec les problématiques soulevées par l'actualité – afin de contextualiser les articles et d'approfondir les questions abordées, par exemple au sujet de la figure de Nayib Bukele au Salvador ou de Pablo Iglesias en Espagne, mais aussi autour des relations historiques et politiques entre le Maroc et l'Espagne. Cela permettait de livrer une prestation honorable et d'être capable de corriger ou de nuancer certains éléments lors de l'entretien, sans perdre de vue l'article en question ni basculer dans le hors-sujet. Ainsi, la méthode de l'épreuve s'avère dans l'ensemble maîtrisée, et le jury tient à féliciter les candidates et candidats et leurs enseignants pour le travail accompli en ce sens.

Italien

Les articles proposés cette année aux candidates et candidats étaient tirés de *Il Sole 24 Ore*, *Il Fatto Quotidiano*, *L'Espresso*, *Internazionale*.

Le premier texte, écrit par E. Gentile, revenait, à l'occasion de la parution d'un ouvrage sur les mères de la Constitution, sur la création de la République italienne et sur le rôle éminent joué par une minorité de femmes dans la rédaction de la Constitution, au lendemain de la première élection pour laquelle les Italiennes ont pu voter. Le candidat ou la candidate a bien su dégager les enjeux du texte dans son ensemble, tout en faisant preuve d'une connaissance réelle de la culture italienne. Malgré une très bonne maîtrise de la langue, la prestation a toutefois été pénalisée par une moins bonne maîtrise de la méthodologie (absence de lecture d'un extrait du texte ; problématique qui n'est pas clairement énoncée) et par quelques difficultés dans les réponses aux questions du jury. Elle lui a tout de même valu la note de 17/20.

Le deuxième texte proposé cette année traitait du procès en cours à Catanzaro, bien moins médiatique que le « Maxiproccès » de Palerme (1986-87), qu'il fallait au minimum mentionner – ce que le ou la candidate a fait. Il s'agissait d'un texte factuel, mettant en lumière le degré de pénétration de la 'ndrangheta, organisation criminelle calabraise, qui invitait peut-être le candidat à interroger le rôle de l'État et des médias dans la lutte contre les organisations criminelles. Le candidat ou la candidate a d'emblée marqué des points en citant en exorde la récente libération de G. Brusca, mafieux repent (et exécutant matériel du massacre de Capaci en 1992) ayant de ce fait bénéficié d'une remise de peine. Son niveau de maîtrise de la langue, tout à fait honorable mais pas excellent – avec des erreurs d'accent tonique et des métathèses surprenantes (« *messinaci » pour « messicani » ; « *estrosioni » pour « estorsioni ») – ainsi que de l'absence d'une problématique clairement énoncée et d'une lecture du texte lui valent la note de 15/20.

Le troisième texte interrogeait le rapport des Italiens aux étrangers. Son titre, « Stop ai progetti multietnici », était à cet égard on ne peut plus explicite. Le candidat ou la candidate a su en faire une lecture originale éclairée par de nombreuses références pertinentes, dans une langue excellente à quelques rares erreurs près (« attitudine » pour *atteggiamento*, l'« *accoglio », la « *caùsa »). Sa connaissance approfondie de l'histoire récente et moins récente ainsi que sa capacité à mobiliser des lectures et des éléments d'actualité lui ont valu une note de 20/20.

Le quatrième texte proposait de reparcourir la disparité de genre dans l'enseignement et dans la pédagogie : l'historienne Vanessa Roghi s'attache à montrer en effet comment la place de théoricien est traditionnellement dévolue aux hommes tandis que celle d'enseignant l'est aux femmes, à de rares exceptions près. Bien que s'exprimant dans une langue honorablement maîtrisée et ayant bien compris le texte, le candidat ou la candidate n'a pas su proposer de problématique satisfaisante et s'est montré hésitant lors de la phase d'interaction avec le jury, ne saisissant pas vraiment les visées des questionnements. Sa prestation, loin d'être déshonorante, aurait pu être meilleure et le jury lui a attribué la note de 14/20.

Le jury se réjouit du niveau de langue particulièrement élevé de cette session et de la bonne connaissance par les candidates et candidats de l'histoire de l'Italie et des grandes questions d'actualité italiennes. Il note également que les meilleures prestations ont su utiliser avec intelligence les outils de l'analyse stylistique pour comprendre et éclairer le sens des textes, évitant ainsi le risque de la simple paraphrase ou d'un discours qui ne verrait dans le texte proposé qu'un prétexte à un exposé des connaissances.